

# Sommaire

- > **Le calendrier Parcoursup en 3 étapes**
- > **Étape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation**
- > **Étape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier**
- > **Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix**

# Le calendrier 2023 en 3 étapes



# 1

## Début Nov. 2022 > Janvier 2023 Je m'informe et découvre les formations

### DÉBUT NOVEMBRE 2022 > JANVIER 2023

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [Terminales2022-2023.fr](https://terminales2022-2023.fr) et [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal



### DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

*Le 1<sup>er</sup> conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.*



### 20 DÉCEMBRE

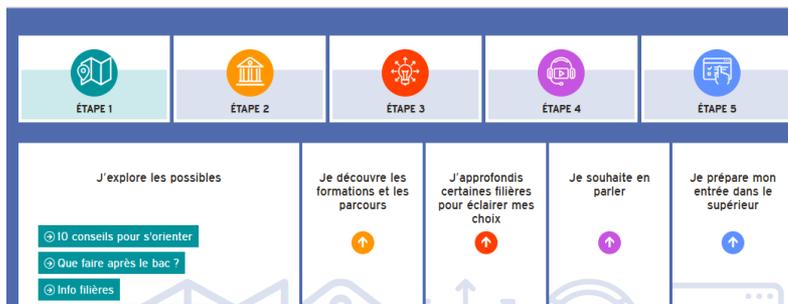
**Ouverture du site d'information de Parcoursup 2023 :**

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2023 :**

Avez-vous pensé  
à l'apprentissage ?  
Plus de 7500  
formations sont  
disponibles sur  
[Parcoursup](https://parcoursup.fr)

## Des outils pour préparer votre projet d'orientation

5 étapes pour mon parcours  
vers l'enseignement supérieur



### Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...

Taux d'accès par type de bac

Tous

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

(11220) Public  
(3110) Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)  
(6934)



### Terminales2022-2023.fr :

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

### Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup rénové en 2023
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

**Parmi les 21 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :**

**Des formations non sélectives** : les différentes licences

**Des formations sélectives** : classes prépa, **BTS, BUT** (Bachelor universitaire de technologie)

**Des informations utiles à consulter sur la fiche formation** : le statut de l'établissement (public/privé ), la nature de la formation (sélective /non sélective), les frais de scolarité, les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études

**Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements**

# LE BON REFLEXE : S'INFORMER, ECHANGER



## **Live Parcoursup :**

Programme à retrouver sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

## Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal

## Echanger avec les formations

*(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)*

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

## Consulter les ressources en ligne de nos partenaires

*(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr))*

# 2

## 18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023 > 6 Avril 2023 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

### DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur [Parcoursup](#) pour créer mon dossier candidat.

**Judi 9 mars 2023** : dernier jour pour formuler mes vœux.

### JEUDI 6 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



### FÉVRIER - MARS

*2<sup>e</sup> conseil de classe*: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

### AVRIL-MAI

Travail en commission.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur [Parcoursup](#) pour vous guider à chaque étape

## S'inscrire sur Parcoursup

**>Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

**Important :** renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

**>L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

**À noter pour les lycées français à l'étranger :** l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : **vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup.** Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

## Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

### > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> **Des vœux qui doivent être motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune contrainte de hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul** (en 2022, les candidats ont confirmé 12 vœux en moyenne).

## Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

> **le projet de formation motivé**

> **les pièces complémentaires**

demandées par certaines formations

> **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée

> **la fiche Avenir** renseignée par le lycée

○ **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

• **Année de première** : bulletins scolaires

• **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre),

**Nouveauté 2023 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte**

# 3

1<sup>er</sup> Juin 2023 > 13 Juillet 2023

## Je reçois les réponses des formations et je décide

### JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

### JEUDI 15 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



### MARDI 4 JUILLET



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

### JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

### À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUIN

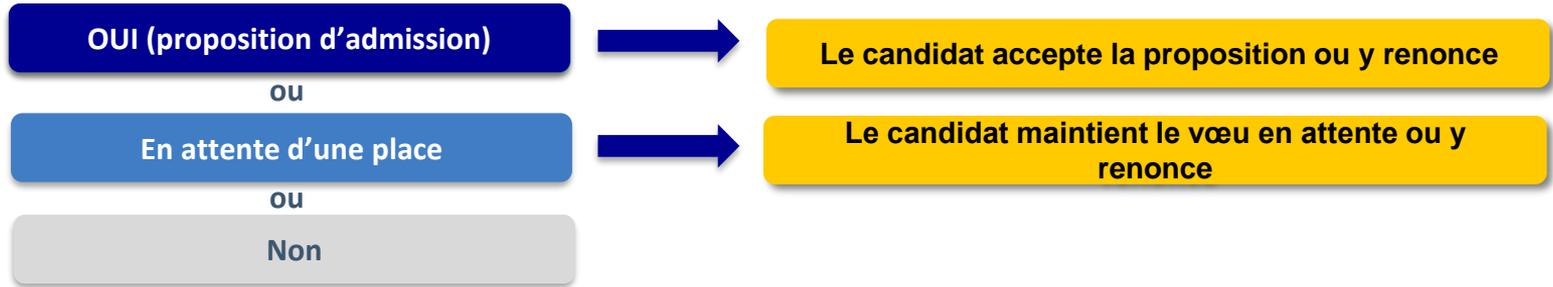
Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



## La phase d'admission principale : 1<sup>er</sup> juin au 13 juillet 2023

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 1<sup>er</sup> juin 2023**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

# Les réponses des formations et les choix des candidats

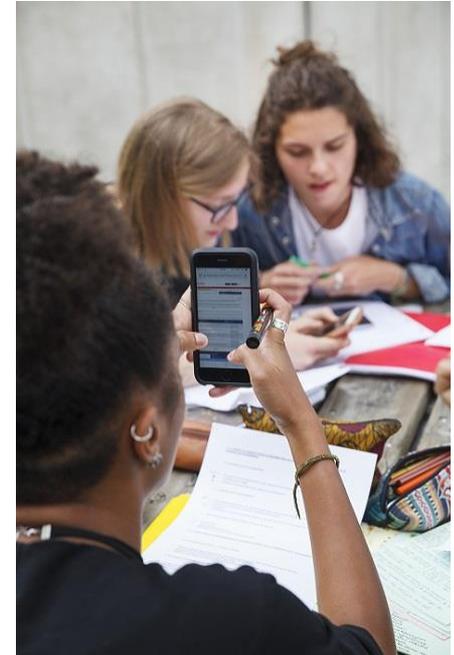


Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)

# Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

**Info** : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant



# Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
  - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
  - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée
  
- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
  - Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
  - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
  - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

## Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

### > Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue jusqu'au 13 juillet 2023 en fonction des places libérées par d'autres candidats

### > Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 1<sup>er</sup> juin 2023, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 15 juin 2023.

**A savoir** : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations qui ont des places vacantes

# L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

**Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement**

- > **Le numéro vert (à partir du 18 janvier 2023) : 0 800 400 070**  
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils** (Parcoursup\_info sur Twitter et Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)

Merci pour votre attention.